

NATURE HAUTE-MARNE



Edito

Les grands changements politiques sont l'occasion de nouveaux caps qui, parfois concernent l'environnement.

En 1981, l'arrivée de la gauche aux responsabilités d'Etat et de Michel Crépeau au Ministère de l'environnement avait été marquée par l'organisation des états régionaux de l'environnement. Ce vaste mouvement de consultation des associations d'environnement, pour lequel, fait nouveau, l'Etat avait dégagé les moyens financiers nécessaires, avait permis la rédaction de livres blancs recueillant les propositions. Ce mouvement a permis de mieux faire connaître les associations, de développer leurs actions, les a incité à se fédérer. Un certain nombre d'élus et de collectivités furent à l'écoute, notamment les Conseils régionaux naissants, qui initièrent à cette occasion leurs premiers programmes en faveur de l'environnement. Le ministère de l'environnement bénéficia également de moyens financiers majorés les années qui suivirent.

Quelques années plus tard, l'arrivée de Brice Lalonde à la tête du Ministère de l'environnement amena l'adoption du plan national pour l'environnement. Fort honnêtement je ne me souviens plus de son contenu détaillé ni des résultats qu'il engendra....

Le nouveau président de la République, Nicolas Sarkozy, vient de faire très fort avec le Grenelle de l'environnement.

Certes, il surfe sur une vague porteuse. Les questions d'environnement qui sont restées longtemps l'apanage de quelques scientifiques et d'associations ou individus « écologistes », interpellent une proportion croissante de citoyens qui ressentent, comme l'a dit le Président précédent, « qu'il ya le feu à la planète ».

Cette vaste consultation de la société civile a permis de faire remonter les préoccupations sur :

- les activités polluantes ou consommatrices d'énergie
- les conséquences de l'agriculture intensive (pesticides, OGM)
- la biodiversité
- la question des transports et la place de l'automobile
- l'énergie notamment dans le domaine de la construction...

Les associations d'environnement, maintenant rodées à ce type d'exercice ont su s'en saisir pour faire passer leur message auprès du plus large public.

Je retiendrai pour ma part bien des aspects positifs :

- l'écoute manifestée par le public, qui a dépassé le cercle des habitués concernés par ces questions ;
- la prise en compte (spontanée ou ...pas) de la question environnementale par de nouveaux partenaires, industriels, bâtisseurs, organisations professionnelles, notamment agricoles, qui jouaient jusqu'alors la politique de l'autruche.

.../...

Quelques résultats pratiques :

- la protection de la biodiversité, qui nous est si chère, est maintenant mise au même rang que les questions de pollution ou d'énergie,
- les pesticides ont été clairement mis en cause, même si l'objectif de réduction de la consommation de 50 % à 10 ans est assis sur une base confuse,
- le débat sur les OGM a été conforté
- l'idée de fiscalité écologique fait son chemin,
- il y a enfin une remise en cause de la voiture et du déplacement individuel inconsideré.

On connaît la volonté d'avancer rapidement du nouveau Président. Des premiers textes ont été publiés instituant un bonus malus des véhicules selon leur émission de CO2. Il est en vigueur pour 2008. Une prochaine loi en application des débats du Grenelle devrait annualiser cette taxation, et instituer d'autres mesures.

Nous attendons avec impatience leur parution. Toutes les organisations nationales et celles qui participent au suivi des débats du Grenelle veillent à ce que les nouveaux textes concrétisent au mieux les espoirs qui sont nés.

La planète en a bien besoin.

Jean-Marie Rollet

Moratoire sur le wi-fi à Paris

Article tiré de *La Maison Ecologique* n°43 (février-mars 2008)



Maux de tête, malaises, vertiges, douleurs musculaires, voici la liste des ennuis de santé dont souffraient certains employés de six bibliothèques parisiennes (X^e, XI^e, XIII^e, XIV^e, XVI^e et XVIII^e arrondissements) récemment équipées d'un réseau Internet sans fil wi-fi. Saisi de cette affaire le Comité d'Hygiène et de Sécurité de la capitale a décidé le 30 novembre 2007 un moratoire sur l'installation du réseau sans fil dans les établissements de la ville, et le retrait des bornes wi-fi dans les six bibliothèques. Les ondes wi-fi sont désormais sur la sellette, au même titre que celles des antennes-relais de téléphonie mobile. L'AFSSET (Agence

Française de Sécurité Sanitaire, de l'Environnement et du Travail) travaille actuellement sur un rapport au sujet des rayonnements non ionisants, notamment le wi-fi, et l'utilisation des téléphones portables par les enfants. Il est attendu pour fin 2008. Dans *Le Monde* du 19 décembre 2007, Janine Le Calvez, présidente de l'association "Pour une réglementation des implantations d'antennes-relais téléphonie mobile" (PRIARTEM), cite des études in vitro mettant en évidence les "effets génotoxiques" des ondes de radiofréquences. " *Le rapport Reflex indique que les radiofréquences de 2450 Mhz, celles-utilisées pour le wi-fi, ont des effets sur l'ADN. Ces résultats convergent avec les études épidémiologiques sur la téléphonie mobile montrant une augmentation des risques de tumeur.* "

Comptage Wetlands International 2008 : Réservoirs de Langres

Depuis plusieurs années des bénévoles de Nature Haute-Marne se retrouvent à la mi-janvier sur les 4 réservoirs de Langres pour participer au comptage international des oiseaux d'eau.



Grande Aigrette

Le comptage de la mi-janvier 2008 constitue la 42^{ème} campagne de dénombrements d'oiseaux d'eau hivernant en France. Ces suivis contribuent sans discontinuer aux comptages internationaux coordonnés par Wetlands International depuis 1967. Les dénombrements d'anatidés (canards) et de foulques constituent de ce fait le suivi ornithologique annuel dont la coordination nationale est la plus ancienne.

Les données numériques alimentent les bases de données nationales et internationales de Wetlands International. Elles permettent l'estimation de la taille des populations des espèces concernées et d'évaluer les tendances des effectifs, ainsi que la distribution des populations et leur évolution. Les comptages fournissent aussi des informations sur l'importance relative des sites.

Comme en 2007, les conditions de comptage ont été particulièrement bonnes ce 13 janvier 2008. Le soleil était présent toute la journée, vent faible et des températures douces pour un mois de janvier.

Nous nous sommes retrouvés Jean-Yves, Marie, Philippe, Pierre et moi-même sur les lacs à 9h00, équipés de nos jumelles et longues-vues. Nous avons pu dénombrer 2193 oiseaux de 14 espèces différentes. Le canard colvert bat toujours le record avec 942 individus, mais étaient également présents : 1 couple de garrot à œil d'or, 4 macreuses brunes, 52 grandes aigrettes, 9 canards siffleurs... Nous pouvons noter la croissance constante depuis quelques années des grandes aigrettes. Le comptage s'est terminé à la tombée du jour au lac de la Liez.

Toutes les données ont été transmises à la LPO Champagne-Ardenne qui coordonne l'action sur la région.

Patrick Demorgny

Total des observations :

- Canard colvert	942
- Grèbe huppé	212
- Canard chipeau	4
- Fuligule milouin	272
- Fuligule morillon	46
- Foulque macroule	478
- Héron cendré	22
- Sarcelle hiver	37
- Grande aigrette	52
- Grand cormoran	37
- Mouette rieuse	76
- Canard siffleur	9
- Macreuse brune	4
- Garrot à œil d'or	2



Garrot à œil d'or

La pesée embarquée des ordures ménagères

La solution pour payer moins cher et moins polluer !

Malgré le développement du tri sélectif et des nouvelles déchetteries, le citoyen de Haute-Marne produit en moyenne 340kg d'ordures ménagères par an (la moyenne française étant de 380kg).

Ces efforts de tri ne sont pas récompensés puisque la charge financière augmente de façon vertigineuse (entre 80 et 100 Euros par personne, voire plus concernant la taxe basée sur le foncier ; soit pour une famille de 4 personnes : de 320 à 400 Euros !

Pour une redevance plus équitable du coût des ordures, il est impératif de mettre en place une nouvelle gestion, à savoir : LA PESEE EMBARQUEE !

A chaque ramassage, une puce électronique, fixée sur votre poubelle, enregistrera automatiquement le poids de vos déchets.

En conséquence, la taxe que vous paierez sera proportionnelle au poids des ordures déversées par votre famille.

Moins d'ordures produites = Moins cher

Cette pratique existe déjà dans de nombreux endroits en France. En particulier, l'expérience (depuis 1999) de la communauté de communes de la porte d'Alsace (33 communes et 14000 habitants), qui a permis de réduire considérablement le poids des déchets collectés. Passant de 400 kg par personne en 1999 à 96 kg en 2006, le coût a été divisé par deux !

Plus près de chez nous, en Côte-d'Or à Alise Ste Reine : cette communauté de communes a elle-aussi pris la même option en 2007 !

Un argument est maintes fois évoqué : décharges sauvages et déversements dans la poubelle du voisin... Or, cela n'est pas observé dans les expériences récentes. Ce bon résultat est obtenu grâce à une très forte sensibilisation des élus et des habitants au cours des années

précédent l'action.

Dans la région de Chaumont, 9 familles, représentant 31 personnes, ont pesé régulièrement les ordures résiduelles (incinérables) et recyclables, ainsi que les verts et fermentescibles (compost) pendant l'année 2006. Elles ont continué en 2007, pour un résultat moyen de 68 kg par personne et par an.

Ceci à comparer avec la moyenne de Haute-Marne qui est de 340 kg, soit une réduction de 80% du tonnage !

Cette expérience démontre que l'on peut réduire, à la source, ses ordures ménagères sans difficultés majeures. A condition bien sûr qu'une véritable volonté politique soit affichée par nos élus et que l'on donne les moyens à la population pour réaliser ce challenge !

Ce changement, au quotidien, du geste citoyen (recyclage-compostage) aurait des conséquences écologiques et économiques considérables : moins d'ordures transportées, moins de gaz à effet de serre.

A long terme, ce serait bénéfique pour notre planète et, à très court terme, coûterait moins cher aux consommateurs. A méditer en cette période du Grenelle de l'Environnement qui pourrait permettre à notre département de se distinguer positivement.

La Pesée Embarquée, c'est :

- moins d'ordures = moins d'incinération.
- moins de transport (du domicile à l'usine) donc moins de CO₂ (lutte contre le réchauffement de la planète)
- moins de dépenses pour les familles.

Tout cela grâce à la maîtrise citoyenne dont les familles deviennent les actrices essentielles en optimisant la gestion de leurs déchets.

En accord avec nos idées, rejoignez-nous.

Jacques Ecosse
Association T.O.U.R.N.E.SOLS

Biocarburants, ouvrons les yeux...

Quel terme faut-il employer pour désigner ces carburants végétaux ? Les « biocarburants » affirme la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles), les « agrocarburants » rétorquent les écologistes, les « nécrocarburants » répond Fabrice Nicolino (journaliste à *Terre sauvage*, auteur de « *La faim, la bagnole, le blé et nous* », Fayard, septembre 2007, et où il dénonce les mensonges sur les biocarburants).

Ce mot « biocarburant » est déjà un mensonge. Dans un contexte où le développement durable est dans toutes les bouches, on aura compris pourquoi les lobbys agricoles y tiennent tant. Mais ces carburants sont-ils aussi "bio" qu'on voudrait nous le faire croire ?

Fin de la seconde guerre mondiale : le début de l'histoire. Les pesticides sont en plein essor et avec eux l'intensification de l'agriculture, solutions miracles pour la lutte contre la faim dans le monde. Après avoir atteint son autosuffisance alimentaire, la France se met à conquérir les marchés du monde entier, tout comme ses voisins d'ailleurs. C'est ainsi que dans les années 80, l'Union Européenne se retrouve avec des stocks invendables, d'où la réforme de la PAC (politique agricole commune) en 1992 : l'Union Européenne privilégiera les aides à la surface plutôt qu'à la production, et 15% des terres agricoles seront gelées. Quel est le lien avec notre sujet ? Justement, 15% des terres gelées, oui, les "jachères" nous a-t-on dit. Il est vrai qu'une partie des terres a été mise en jachères (en 2002, la France comptait 1,3 millions d'hectares de jachères). Mais la réforme de 1992 précise que les agriculteurs gardent la possibilité de cultiver ces "jachères" à une condition : la production ne doit pas être destinée à l'alimentation. L'agriculteur peut donc toucher la prime pour la mise en jachère d'une terre, tout en la cultivant ! Nous y voilà, tout devient alors possible pour les biocarburants. Quelle rentabilité pour ces terres "gelées" ! Si la production sert à l'élaboration de biocarburants, Bruxelles

paiera une fois, l'automobiliste une seconde.

Les biocarburants sont donc une formidable trouvaille : ils permettent d'assurer un débouché commercial au surplus de l'agriculture productiviste, tout en étant économiquement très intéressants pour les agriculteurs.

Encore fallait-il convaincre les automobilistes de rouler aux carburants végétaux. Rien de plus facile : d'abord gommer l'histoire et oublier les gros sous de la PAC. Ensuite, invoquer la raréfaction du pétrole et l'augmentation incessante et à venir de son prix. Enfin persuader l'automobiliste qu'il fait un geste pour la planète en luttant contre l'effet de serre. Et ce fut une belle réussite. L'engouement a même touché l'Etat : depuis 1994, la France subventionne les biocarburants alors que la première étude sur leur efficacité économique et écologique ne date que de 2002 !

Mais l'engouement dépasse de loin notre pays. Prenons quelques chiffres : les Etats-Unis veulent se passer de 75% du pétrole issu du Proche-Orient d'ici 2025. La Suède veut être indépendante énergétiquement en 2020. La Communauté Européenne exige que les pays membres ajoutent au moins 5,75% de biocarburants à l'essence d'ici 2010. Ainsi, d'après l'Agence internationale de l'énergie, il faudrait passer d'une production mondiale de biocarburants de 15,5 millions de tonnes en 2004 à 146,7 en 2030. Cela signifie détruire la planète, comme jamais, en très peu de temps. Car où trouver la surface nécessaire pour multiplier par 10, en seulement 25 ans, une telle production ? Soit on utilise une partie des terres agricoles destinées à la production alimentaire, ce que certains pays n'hésitent pas à faire, et nous y reviendrons, car ce n'est pas sans conséquence pour les populations locales ; soit on crée de nouvelles terres agricoles en entreprenant une déforestation massive des grandes forêts mondiales qui ont déjà bien souffert de la main de l'Homme.

Des dizaines d'exemples seraient à dénoncer, mais prenons celui de l'Indonésie, deuxième producteur mondial de palmiers à huile (pour la fabrication des biocarburants) après la Malaisie. Ce pays a déjà détruit 72% de sa surface forestière tropicale primaire et abat encore l'équivalent de 300 terrains de foot à l'heure, soit 2,8 millions d'hectares de bois qui disparaissent tous les ans, remplacés par des palmiers à huile. L'Indonésie prévoit de couper encore 16,5 millions d'hectares. Mais ceci ne représente qu'une petite partie de la déforestation mondiale qui touche, pour les mêmes raisons, l'Afrique (Cameroun, République démocratique du Congo, Mozambique...), mais aussi l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay, le Paraguay où des millions d'hectares de soja transgénique remplacent maintenant les forêts. Et ce n'est qu'un début !

Depuis mars 2007, les Etats-Unis se sont alliés au Brésil pour produire et vendre massivement les biocarburants dans les pays du Nord. Nous l'avons dit, tout ceci n'est pas sans conséquence pour les populations : les Etats-Unis, premier producteur mondial de maïs, consacrent désormais 25% de leur production à la fabrication de biocarburants, autant qui ne partiront pas dans l'alimentation. La conséquence est l'augmentation du cours du maïs et donc du prix des tortillas (plat de base de l'alimentation mexicaine, fabriqué avec du maïs). Cela provoque la colère des mexicains qui ne peuvent plus s'alimenter suffisamment. La moindre augmentation du maïs, du blé, du riz, de la canne à sucre... pourrait plonger dans la faim 2,7 milliards de personnes vivant avec moins de 2 € par jour. Ce sont d'ailleurs souvent ces mêmes personnes qui coupent la canne à sucre, 12 heures par jour, sous des chaleurs torrides, et pour un salaire de misère.

L'agriculture intensive, qui se targue de nourrir la planète, pourrait bien l'affamer dans les années à venir !

Le développement des biocarburants se fait donc aux dépens des forêts, de la biodiversité, et des populations locales exploitées, appauvries et affamées.

Mais alors, pourquoi l'automobiliste est-il persuadé de faire un geste en faveur de

l'environnement lorsqu'il roule aux carburants végétaux ?

Parce qu'on a voulu lui faire croire que les biocarburants émettent moins de dioxyde de carbone (CO₂, gaz à effet de serre) lors



de leur combustion que lors de la combustion des carburants fossiles, comme le pétrole.

En théorie, le bilan devrait être nul puisque la combustion des biocarburants ne fait que restituer à l'atmosphère la dose capturée par les plantes au cours de leur croissance.

Mais ce bilan théorique ne tient pas compte des quantités de pesticides et d'engrais chimiques utilisés pendant la culture, et dont la fabrication fait intervenir des engins mécanisés, puis des tracteurs pour leur épandage. Il faut ensuite approvisionner par camions les usines de production des biocarburants qui consomment de l'énergie pour leur synthèse. Et enfin, il faut acheminer ces biocarburants, toujours par camions, jusqu'au dépôt de distribution. Autant d'opérations consommatrices d'énergie fossile. Il est donc difficile de quantifier le rejet exact de gaz à effet de serre liés aux biocarburants.

Les biocarburants européens produisent-ils plus d'énergie qu'ils n'en consomment tout au long de leur cycle de vie ? (c'est-à-dire, entraînent-ils une économie d'énergie fossile par rapport aux carburants classiques ?) Revenons à la France, la première étude sur l'efficacité économique et écologique date donc de 2002. Elle a été réalisée par PWC (PriceWaterhouseCoopers), pour le compte de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Ses conclusions indiquent des bilans plutôt favorables pour les biocarburants. Oui, mais voilà, cette étude est très controversée. En effet deux tiers des membres du comité de pilotage auraient eu partie liée avec l'industrie des biocarburants.

La dernière étude de 2005 est nettement moins favorable aux biocarburants : la production de 1 MJ (mégajoules) d'éthanol de blé nécessite d'investir 0,65 MJ d'énergie fossile, et ce chiffre atteint même 0,80 MJ pour la betterave (En France, la production de biocarburants se fait essentiellement à partir du blé et de la betterave). Toujours d'après cette même étude, le bénéfice, en terme d'émission de gaz à effet de serre ne serait que de 30%. Mais ces bilans sont encore à revoir puisqu'ils ne tiennent pas compte des émissions de protoxyde d'azote (N_2O), un autre gaz à effet de serre, qui contribue 296 fois plus à l'effet de serre que le CO_2 . Le N_2O est produit, au niveau du sol, lors de la dégradation des engrais azotés utilisés pour augmenter les rendements. Ainsi, si l'on en croit Paul Crutzen (Max-Planck-Institut für Chemie, Mainz, Allemagne), lauréat du prix Nobel de chimie en 1995, pour ses travaux sur la dégradation de la couche d'ozone, et une équipe internationale de chercheurs ayant travaillé avec lui, la production d'un litre de biocarburant peut contribuer jusqu'à deux fois plus à l'effet de serre que la combustion de la même quantité d'énergie fossile. Pour finir de mettre à mal les prétendument avantages environnementaux des biocarburants, les études devraient se pencher sur la gestion de la ressource en eau. La culture de végétaux destinés à la production de biocarburants est très demandeuse en eau. A titre d'exemple, il faut, selon les régions entre 500 et 1000 L d'eau pour produire un kilo de maïs. Cela signifie que la production d'un litre d'éthanol de maïs nécessite l'utilisation de 1200 à 3600 L d'eau.

Les carburants de deuxième génération ? Ils ne sont pas encore sortis de terre, qu'on nous vante déjà leurs mérites. Cette deuxième génération est basée sur l'utilisation de la plante entière : du bois, de la paille, des déchets agricoles... Allons nous voir se multiplier les taillis à courte révolution alors que, pour l'instant, on ne sait pas transformer la lignocellulose (matériau de base des végétaux) de façon rentable, énergétiquement parlant !

Nous l'avons vu, à l'échelle de l'Europe, les biocarburants, qui relancent la machine

des pesticides et des engrais, ont un bilan énergétique très controversé.



Mais si on se place à l'échelle mondiale, c'est bien pire, ce bilan énergétique est très négatif : la libération des gaz à effet de serre liée à la mécanisation et à l'utilisation de produits chimiques est presque négligeable face à la quantité phénoménale de gaz à effet de serre qui repartent dans l'atmosphère à la suite de la déforestation. Reprenons l'exemple de l'Indonésie. En coupant ce puit de carbone que représente la forêt, ce pays est devenu le troisième plus gros émetteur de gaz à effet de serre au monde (derrière les Etats-Unis et la Chine). Pourquoi ? Les forêts de l'Indonésie sont humides et contiennent de grandes zones tourbeuses. Or, les tourbières stockent énormément de carbone (environ 30% de tout le carbone terrestre). Ces zones sont drainées pour la culture des palmiers à huile, ce qui provoque l'oxydation de ces milieux qui relâchent ainsi des quantités énormes de carbone. En se combinant au dioxygène de l'air (O_2), il forme le CO_2 . Le seul drainage des tourbières libère 600 millions de tonnes de CO_2 par an. Souvenez-vous, au sommet de Kyoto, en 1997, les pays développés s'étaient engagés à réduire les émissions de gaz à effet de serre. 600 millions de tonnes de CO_2 libérées par le drainage des tourbières en Indonésie, cela représente plus que les engagements de ces pays ! L'organisation non gouvernementale Wetlands estime la totalité des émissions (drainage des tourbières et combustion des forêts) à 2 milliards de tonnes de CO_2 relâchées chaque année en Indonésie. Par comparaison les émissions de gaz à effet de serre de la France (toutes activités comprises), en 2004, se situaient à 0,56 milliards de tonnes de CO_2 .

S'il est impossible de chiffrer la libération de gaz à effet de serre liés aux biocarburants à l'échelle mondiale, on peut, sans aucun doute, l'estimer en milliards de tonnes tous les ans. Et pour quel bénéfice ?

Les biocarburants sont donc une belle trouvaille pour les lobbys agricoles et phytopharmaceutiques, mais ils ne sont nullement écologiques. Des études de plus en plus nombreuses, menées par des scientifiques de renom, montrent que les biocarburants contribuent très largement au dérèglement climatique en cours.

Anne Laforest

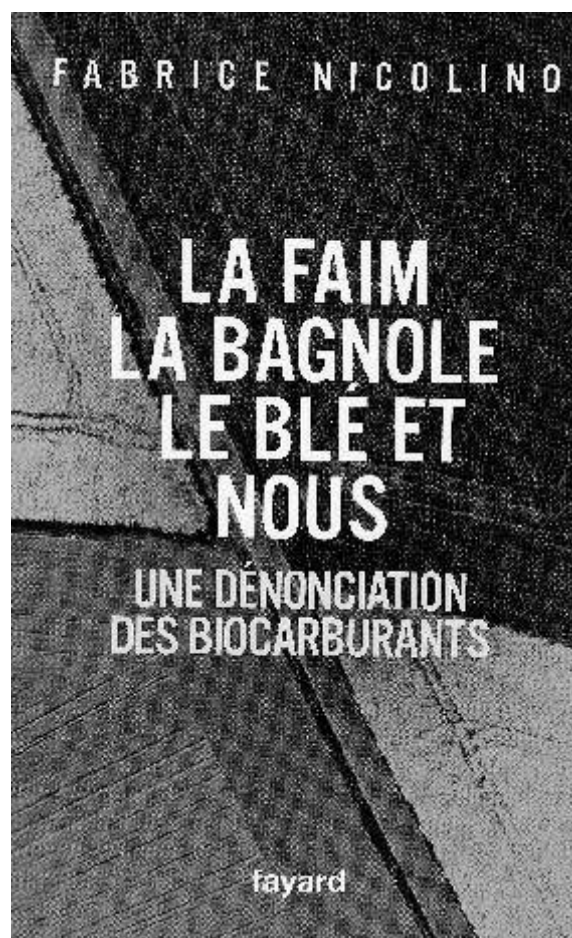
Sources :

NICOLINO Fabrice - *La Faim, la bagnole, le blé et nous* - Fayard, septembre 2007

LEMARCHAND Fabienne - *Les biocarburants ne sont pas si verts* - La Recherche, mensuel n° 408, mai 2007

Article paru dans Le Monde le 25 septembre 2007

A lire absolument !!!



NATURE HAUTE-MARNE Numéro 136
Edité et publié par NHM, Association
Départementale de Protection de la
Nature et de l'Environnement
BP 122 52004 CHAUMONT Cedex
Le n° : 2,50€ ; l'abonnement : 10 €
Dir. de la publication : Jean-Luc
BOURRIOUX
Comm. paritaire de presse :
58876 ISSN 01536168
Dépôt légal 1er trimestre 2008